



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 15 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 15 février 2021,

Le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 11 février 2021

Secrétaire de séance : Nathalie SALMON

Heure d'ouverture de la séance : 19h15

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Pouvoir : 04

Présents : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Evelyne CASTELAIN, Jean-Marie RUIZ, Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Yohan MARECHAL, Marie-Christine SAUMANDE, Nathalie SALMON, Jean-François THOMASSON.

Absents excusés : Hélène KOU, Philippe GALLET, Kornelius GOUDAPPEL, Christian BERTRAND.

Mme le Maire demande à l'assemblée s'il existe des remarques concernant le procès-verbal du dernier Conseil municipal.

Il n'y a aucune remarque de la part des élus qui valident, à l'unanimité ces PV.

Mme le Maire ouvre la séance à 19h15.

1) Projet de changement du système de chauffage du foyer rural en vue d'une diminution de la consommation d'énergie : Présentation des devis et choix, plan de financement – Délibération.

Mme le Maire explique que l'an passé, la Municipalité avait demandé des devis pour le changement du système de chauffage du foyer en raison de la nécessité d'améliorer le confort des usagers et surtout de diminuer les dépenses énergétiques.

Compte tenu du coût élevé de cette opération et de la crise sanitaire, le projet n'a pas été réalisé.

Aujourd'hui, l'Etat propose des aides intéressantes par le biais de la DSIL, notamment, pour la rénovation énergétique.

Le projet a donc été relancé et trois devis ont été demandés et analysés, après plusieurs rencontres sur place.

Mme le Maire donne la parole à son adjoint aux travaux en charge du dossier, JM RUIZ afin qu'il présente ces différentes offres et en explique leurs différentes spécificités techniques.

Mr RUIZ prend la parole et explique les différentes options des trois devis.

Celui-ci commence à présenter les trois entreprises sollicitées pour les travaux.

Ensuite, il détaille, par entreprise, les systèmes mis en place et le matériel proposé ainsi que les prix inhérents aux devis.

Après une analyse très précise, Mr RUIZ explique qu'il oriente son choix sur un devis plus particulièrement en raison de l'adéquation de la proposition aux besoins du foyer rural.

Dans un second temps, ce dernier présente le plan de financement ci-dessous :

10/02/2021

PLAN DE FINANCEMENT :

TABLEAUX DE L'EGLISE SAINT-MARTIN DE COULAURES

DEPENSES

DESIGNATIONS	HT	TTC (TVA 20%)
Renouvellement du système chauffage	26 358,80	31 630,56
TOTAL	26 358,80	31 630,56

RECETTES

SUBVENTIONS		
DSIL (45% sollicités)		11 861,46
FCTVA 16.404%		5 188,68
Part communale - Autofinancement		14 580,42
TOTAL		31 630,56

Après délibération, Le Conseil municipal,

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, la proposition de Mr RUIZ., à savoir, choisit le devis de l'entreprise AD Chauffage pour un montant de 26 358,80 € H.T.
- **Accepte** le plan de financement.
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 00
Contre : 00
Pour : 15

Fin de séance à 20H30.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance
du 15 février 2021.

2021/02 – 15 : Projet de changement du système de chauffage du foyer rural en vue d'une diminution de la consommation d'énergie : Présentation des devis et choix, plan de financement – Délibération.

SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Alain FAYOL	
Evelyne CASTELAIN	
Jean-Marie RUIZ	
Francis VALENTIN	
Dominique JOUSSE	
Christophe ALLARD	
Yohan MARECHAL	
Hélène KOU	EXCUSEE
Philippe GALLET	EXCUSE
Kornelius GOUDAPPEL	EXCUSE
Marie-Christine SAUMANDE	
Nathalie SALMON	
Jean-François THOMASSON	
Christian BERTRAND	EXCUSE